

# RÈGLEMENT CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DES CLUBS – VÉTÉRANS

VS FRANCE

Annexe venant compléter le règlement national, portant sur le déroulement de la compétition :

### 1. INSCRIPTIONS et RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISATION

#### • Inscriptions:

 un club peut aligner autant de formations qu'il le souhaite. Le droit d'inscription est fixé à 20 € par formation, pour achat de récompenses et dotations.

Pour ce championnat, le comité utilisera la feuille de match déposée lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre effectuée qui fera office de liste initiale.

### • Arbitrage : Désignation

- o En priorité, le club organisateur doit trouver un arbitre officiel non joueur qui aura la responsabilité de la journée.
- En cas d'absence d'arbitre officiel non joueur fourni par le club organisateur, le responsable du club doit impérativement contacter le responsable des arbitres de son district afin d'obtenir la nomination d'un arbitre officiel.
- o En l'absence d'un arbitre officiel non joueur, et avec l'accord du responsable des arbitres du district, il pourra être désigné un arbitre officiel joueur sur le terrain.
- En dernier lieu, et toujours avec l'accord du responsable des arbitres du district concerné, il sera désigné nommément un membre du bureau du club organisateur, non joueur qui suppléera la fonction d'arbitre.

#### • Responsable de la rencontre : Responsabilités

- Dans tous les cas, la personne qui officiera (arbitre officiel non joueur, arbitre officiel joueur, membre du bureau du club organisateur) aura la responsabilité de la journée et donc l'autorité et ses décisions devront être respectées par les joueurs.
- Cette personne sera responsable des feuilles de matches : c'est-à-dire qu'elle sera responsable de la bonne rédaction de ces documents qui doivent être renseignés avec le plus grand soin (*identités et numéros des licences des participants*), et qu'elle a donc l'obligation d'effectuer un contrôle complet des feuilles de matches lorsqu'elles auront toutes été complétées.
- o Cette personne devra faire respecter les horaires des rencontres ainsi que la tenue vestimentaire des joueurs .
- De plus, il doit assurer la transmission des résultats au siège du Comité des Landes : CD40
   FFPJP La Gare 40140 Soustons à l'attention du référent.
- Un comité de pilotage est désigné pour assurer la gestion pleine et entière de ce championnat.

### 2. DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION

- Le championnat se déroulera en 2 phases distinctes :
  - o Une première phase disputée en poules
  - o Une seconde phase disputée en élimination directe

# Championnat des Clubs par équipes

- Les parties commenceront à 8h30 et se termineront obligatoirement à 12h30 ( réservation restaurant). reprise des parties à 14h00 pour ceux qui n'ont pas terminé les rencontres du matin .
- o Début des rencontres à 14h30 pour les parties prévues l'après-midi.

0

### 3. GESTION DE LA PHASE DE POULES

- Les formations inscrites par les clubs seront réparties en 4 divisions établies comme suit :
  - o 1ère division : 2 poules de 8 = 16 formations.
  - o 2ème division : 4 poules de 8 = 32 formations réparties en poules géographiques
  - o 3<sup>ème</sup> division : 4 poules de 8 = 32 formations réparties en poules géographiques
  - 4ème division : Le nombre de poules sera établi en fonction du nombre de formations inscrites avec des poules de 7 ou 8 formations.
- Constitution des Poules : 1ère division : Tirage au sort intégral 2ème, 3ème et 4ème divisions : Poules géographiques
- Attribution des points / rencontres :
  - o Victoire: 3 Points / Match nul: 2 Points
  - o Défaite : 1 Point / Forfait : 0 Point
  - o En poules de 7 : victoire contre X = 3 points, goal-average +19.
- Gestion des forfaits :
  - **Si forfait d'une formation :** celle-ci a un goal-average de −19. Le vainqueur marque 3 points, et goal-average de +19.
  - Si 2 forfaits d'une même formation : celle-ci est mise hors compétition, et repartira en 4ème division, l'année suivante.

#### Critères de classement à l'issue des poules :

- 1. Le classement obtenu en poules
- 2. Le nombre de points obtenus
- 3. Le goal-average particulier
- 4. Le goal-average final en poules
- 5. Les points lors de rencontre directe entre les ex-aequo.

# 4. GESTION DE LA PHASE EN ÉLIMINATION DIRECTE

# • 1ère Division: 16 formations soit 2 poules de 8 formations

Divisions			
1 <sup>ère</sup> Division 16 Formations	Poules de brassage  2 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules  Tableau final  4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe soit 8 qualifiés  Descentes en division inférieure  Si 1 descente de CRC : 2 derniers de chaque poule descendent en 2ème division, soit 4 formations qui descendent	¼ de Finale	1/2 Finale et Finale Le champion monte en CRC  Rencontre pour la 3ème place

### Championnat des Clubs par équipes

	Si 2 descentes de CRC : 2 derniers de chaque poule + la formation classée moins bien en 6 <sup>ème</sup> place descendent en 2 <sup>ème</sup> division, soit 5 formations qui descendent	FRANCE
--	--	--------

#### Tableau final :

- o Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/4 de Finale.
  - Match 1: 1<sup>er</sup> poule A contre 4<sup>ème</sup> poule B
     Match 2: 2<sup>ème</sup> poule A contre 3<sup>ème</sup> poule B
     Match 3: 3<sup>ème</sup> poule A contre 2<sup>ème</sup> poule B
     Match 4: 4<sup>ème</sup> poule A contre 1<sup>er</sup> poule B
- o Demi-Finales: Vainqueurs match 1 contre 3 et vainqueurs match 2 contre 4
- Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3<sup>ème</sup> place.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs.
   Le champion de 1<sup>ère</sup> division monte en championnat régional.

#### Descentes en division inférieure selon le nombre de descentes de C.R.C

- Si 1 descente de CRC: Les formations classées 7èmes et 8èmes descendront en 2ème division, soit 4 descentes en 2ème division.
- Si 2 descentes de CRC : Les formations classées 7èmes et 8èmes et la formation classée 6ème (moins bien classée sur les 2 poules) descendent en 2ème division, soit 5 descentes en 2ème division.



# • 2<sup>ème</sup> Division : 32 formations soit 4 poules de 8 formations

Divisions			
2 <sup>ème</sup> Division 32 Formations	Poules de brassage  4 poules de 8 formations / 7 rencon de poules  Tableau final  4 premiers de chaque poule qualifié pour la phase en élimination directe soit 16 qualifiés  Descentes en division inférieure  Si 1 descente de CRC vers la 1ère division : de 4 à 8 descentes la 2ème division vers la 3ème division  Le dernier de chaque poule descen en 3ème division, soit 4 équipes Rencontres de barrages : Les formations classées à la 7ème place poules, soit 4 équipes, rencontreror les équipes perdantes des ¼ de fina de 3ème division pour un barrage. Le oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 cor une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2ème division, les perdants en 3ème division  Si 2 descentes de CRC vers la 1ère division : de 5 à 9 descentes de la 2ème division vers la 3ème division, soit 5 équipes  Rencontres de barrages : Les 3 aut formations classée moins bien en 6ème place descendent en 3ème division, soit 5 équipes Rencontres de barrages : Les 3 aut formations classées à la 7ème place poules + la formation classée moins bien en 6ème place, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3ème division pou un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation I Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2ème division, les perdaren de division les perdaren division, les perdaren division les perdare	de d des t ale s tre  1/8ème de Finale  1/4 de Finale  res des des des des des des des des des d	½ Finale et Finale  Rencontre pour la 3ème place  Les 4 formations ½ finalistes montent en 1ême division

**Tableau final**: Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 1/8<sup>èmes</sup> de Finale.

o 1/8<sup>èmes</sup> de Finale

Match 1: 1<sup>er</sup> contre 16<sup>ème</sup>
 Match 3: 3<sup>ème</sup> contre 14<sup>ème</sup>
 Match 5: 5<sup>ème</sup> contre 12<sup>ème</sup>
 Match 7: 7<sup>ème</sup> contre 10<sup>ème</sup>
 Match 8: 8<sup>ème</sup> contre 9<sup>ème</sup>

### Championnat des Clubs par équipes

- Quarts de Finales
  - Vainqueurs match 1 contre 8
     Vainqueurs match 2 contre 7
  - Vainqueurs match 3 contre 6
     Vainqueurs match 4 contre 5



- Demi-Finales: Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 et Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
- Les 4 formations ½ finalistes joueront en 1ère division l'année suivante.
- o Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3ème place.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des clubs de 2<sup>ème</sup> division.

#### Descentes en division inférieure

- Si 1 descente de CRC vers 1<sup>ère</sup> division : de 4 à 8 descentes de la 2<sup>ème</sup> division vers la 3<sup>ème</sup> division
  - Le dernier de chaque poule descend en 3<sup>ème</sup> division, soit 4 équipes.
  - Rencontres de barrages: Les formations classées à la 7<sup>ème</sup> place des poules, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3<sup>ème</sup> division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2<sup>ème</sup> division, les perdants en 3<sup>ème</sup> division.
- Si 2 descentes de CRC vers 1<sup>ère</sup> division : de 5 à 9 descentes de la 2<sup>ème</sup> division vers la 3<sup>ème</sup> division
  - Le dernier de chaque poule + la formation classée moins bien en 7<sup>ème</sup> place descendent en 3<sup>ème</sup> division, soit 5 équipes
  - Rencontres de barrages: Les 3 autres formations classées à la 7<sup>ème</sup> place des poules + la formation classée moins bien en 6<sup>ème</sup> place, soit 4 équipes, rencontreront les équipes perdantes des ¼ de finale de 3<sup>ème</sup> division pour un barrage. Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation D2 contre une formation D3. Les 4 vainqueurs joueront la saison suivante en 2<sup>ème</sup> division, les perdants en 3<sup>ème</sup> division

Version MAJ: Janvier 2024

# Championnat des Clubs par équipes

3<sup>ème</sup> Division – 32 formations soit 4 poules de 8 formations

Divisions			
	Poules de brassage  4 poules de 8 formations / 7 rencontres de poules		
3 <sup>ème</sup> Division  32 Formations	Tableau final  4 premiers de chaque poule qualifiés pour la phase en élimination directe – soit 16 qualifiés  Descentes en division inférieure Si 1 descente de CRC vers la 1ère division : 8 descentes de la 3ère division vers la 4ère division  Les formations classées 7ème et 8ère de chacune des 4 poules soit 8 équipes descendront en 4ère division l'année suivante.  Si 2 descentes de CRC vers la 1ère division : 9 descentes de la 3ère division vers la 4ère division  Les formations classées 7ème et 8ère de chacune des 4 poules ainsi que l'équipe classée moins bien 6ère sur les 4 poules, soit 9 équipes descendront en 4ère division l'année suivante	1/8èmes de Finale  1/4 de Finale  Les perdants des 1/4 de finale joueront les barrages de montée en 2ème division	½ Finales et Finales  Rencontre pour la 3ème place  Les 4 formations ½ finalistes montent en 2ème division

- Tableau final: Les 4 premiers de chaque poule, soit 16 formations, sont qualifiés pour les phases finales.
  - o 1/8èmes de Finale

Match 1: 1<sup>er</sup> contre 16<sup>ème</sup>
 Match 3: 3<sup>ème</sup> contre 14<sup>ème</sup>
 Match 5: 5<sup>ème</sup> contre 12<sup>ème</sup>
 Match 7: 7<sup>ème</sup> contre 10<sup>ème</sup>
 Match 8: 8<sup>ème</sup> contre 9<sup>ème</sup>

- Quarts de Finales
  - Vainqueurs match 1 contre vainqueur match 8
  - Vainqueurs match 2 contre vainqueur match 7
  - Vainqueurs match 3 contre vainqueur match 6
  - Vainqueurs match 4 contre vainqueur match 5
- o Demi-Finales: Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 / Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
- o Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3ème place.
- o Les 4 formations ½ finalistes joueront en 2ème division l'année suivante.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs de 3<sup>ème</sup> division.
- Barrages pour la montée en 2<sup>ème</sup> division: Les 4 formations perdantes des ¼ de finale rencontreront en barrage de montée les formations de 2<sup>ème</sup> division retenues (voir paragraphe descentes de 2<sup>ème</sup> division). Les oppositions seront déterminées par tirage au sort, une formation de 2<sup>ème</sup> division rencontrant une formation de 3<sup>ème</sup> division.

• Descentes en division inférieure

Si aucune descente de CRC vers 1<sup>ère</sup> division : les formations classées 7èmes et 8èmes de chacune des 4 poules soit 8 équipes descendront en 4<sup>ème</sup> division

- Si 1 descente de CRC vers 1<sup>ère</sup> division : 8 descentes de la 3<sup>ème</sup> division vers la 4<sup>ème</sup> division : Les formations classées 7ème et 8<sup>èmes</sup> de chacune des 4 poules, soit 8 équipes descendront en 4<sup>ème</sup> division l'année suivante.
- Si 2 descentes de CRC vers 1<sup>ère</sup> division : 9 descentes de la 3<sup>ème</sup> division vers la 4<sup>ème</sup> division : Les formations classées 7ème et 8<sup>èmes</sup> de chacune des 4 poules ainsi que l'équipe classée moins bien 6<sup>ème</sup> , soit 9 équipes descendront en 4<sup>ème</sup> division l'année suivante.
- 4<sup>ème</sup> Division Un certain nombre de poules de 8 formations et éventuellement des poules de 7 pour cadrer sur un multiple de 8.

Divisions				
4 <sup>ème</sup> Division XX Formations	Poules de brassage  Un certain nombre de poules de 8 avec complément en poules de 7 7 rencontres de poules 4 premiers en poules qualifiés pour la suite en élimination directe	Formations qualifiées et classées de 1 à n selon leurs résultats en poules  Barrages éventuels pour cadrer sur 32 formations à conserver	1/16èmes de Finale 1/8èmes de Finale 1/4 de Finale	1/2 Finales et Finales  Rencontre pour la 3ème place  Les 8 formations1/4 de finalistes montent en 3ème division

- o **Tableau final**: Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les phases finales.
  - Si plus de 32 qualifiés, barrage entre les moins bien classés pour cadrer sur 32.
  - Ensuite 1/16<sup>èmes</sup> de finale, on conserve le classement obtenu dans les poules qualificatives afin d'établir un classement de 1 à 32.

```
Match 1: 1er contre 32ème
                                                               Match 16: 16<sup>ème</sup> contre 17<sup>ème</sup>
   Match 2: 2ème contre 31ème
                                                               Match 15: 15<sup>ème</sup> contre 18<sup>ème</sup>
   Match 3: 3<sup>ème</sup> contre 30<sup>ème</sup>
                                                               Match 14: 14<sup>ème</sup> contre 19<sup>ème</sup>
  Match 4: 4<sup>ème</sup> contre 29<sup>ème</sup>
                                                               Match 13: 13<sup>ème</sup> contre 20<sup>ème</sup>
  Match 5 : 5<sup>ème</sup> contre 28<sup>ème</sup>
                                                               Match 12: 12ème contre 21ème
  Match 6: 6ème contre 27ème
                                                               Match 11: 11ème contre 22ème
                                                               Match 10: 10ème contre 23ème
Match 7 : 7<sup>ème</sup> contre 26<sup>ème</sup>
  Match 8: 8<sup>ème</sup> contre 25<sup>ème</sup>
                                                               Match 9: 9<sup>ème</sup> contre 24<sup>ème</sup>
```

o 1/8<sup>èmes</sup> de Finale :

Match 1: 1<sup>er</sup> contre 16<sup>ème</sup> Match 2: 2<sup>ème</sup> contre 15<sup>ème</sup>

Match 3: 3<sup>ème</sup> contre 14<sup>ème</sup>
 Match 5: 5<sup>ème</sup> contre 12<sup>ème</sup>
 Match 6: 6<sup>ème</sup> contre 11<sup>ème</sup>
 Match 7: 7<sup>ème</sup> contre 10<sup>ème</sup>
 Match 8: 8<sup>ème</sup> contre 9<sup>ème</sup>

### Championnat des Clubs par équipes

- Quarts de Finales
- Vainqueurs match 1 contre 8
   Vainqueurs match 2 contre 7
- Vainqueurs match 3 contre 6
   Vainqueurs match 4 contre 5
- Demi-Finales Vainqueurs match 1/8 contre 4/5 Vainqueurs match 2/7 contre 3/6
- o Une rencontre entre les 2 formations perdantes des ½ finales déterminera la 3ème place.
- o Les 8 formations ¼ de finalistes joueront en 3ème division l'année suivante.
- Finale : La formation victorieuse est sacrée Championne des Landes par équipes des Clubs de 4<sup>ème</sup> division.

### 5. COMPOSITION DES EQUIPES

Les clubs participants (CRC-CNC) devront communiquer la liste des joueurs qui disputeront ces compétitions (8 noms) permettant de procéder à des contrôles.

Lors de la journée finale Départementale, les formations vaincues en  $\frac{1}{2}$  finales devront disputer IMPÉRATIVEMENT les  $3^{\text{èmes}}$  places.

### 6. CALENDRIER DE LA COMPÉTITION

Les dates de compétition fixées par le comité de pilotage pour les phases de poules et les phases finales sont impératives et doivent être respectées par les clubs. Tout report pour convenance ne sera pas toléré.

### 7. SANCTIONS SPORTIVES ET FINANCIÈRES

Les résultats des rencontres doivent être enregistrés sur les feuilles de match. Les irrégularités ou erreurs constatées sur les feuilles de match seront pénalisées comme suit :

- o Changement d'équipe pour un joueur hors du cadre prévu dans le règlement national, une amende de 40€ sera appliquée au club fautif.
  - De plus, la rencontre sera enregistrée suivant le principe suivant :
  - En cas de victoire de l'équipe fautive, ou bien de match nul, la rencontre sera considérée comme perdue par le club qui aura fait participer le licencié non autorisé, donc 1 point de classement et -19 au goal-average, l'adversaire aura partie gagnée, donc 3 points de classement et +19 au goal-average.
  - En cas de défaite de l'équipe fautive, le résultat sera enregistré tel qu'annoncé sur la feuille de rencontre.
- Erreurs sur les feuilles de rencontres à retourner au CD40
  - o Absence de numéro de licence pour 1 joueur amende de 10€ pour le club fautif
  - o Absence totale des numéros de licences pour l'équipe amende de 30€ pour le club fautif
  - Numéros de licences erronés avec répétitions sur plusieurs feuilles de rencontres amende de 30€ pour le club fautif
- Pour toute formation forfait lors <u>d'une rencontre</u>, le club concerné paiera une amende de 50€ et 100€ pour un forfait général au Comité des Landes.

Version MAJ: Janvier 2024

### Championnat des Clubs par équipes

- Tout club pourra se retourner financièrement contre les joueurs responsables du forfait
  - Refus de montée en division supérieure :
  - Un club peut refuser la montée obtenue par le classement mais les raisons doivent être motivées par le Président du Club au Comité Directeur du niveau concerné. Une fois le refus de montée accepté, celle-ci est accordée au suivant du classement et ainsi de suite.
  - En cas de refus de montée non motivée, les sanctions seront: 200€ d'amende et rétrogradation à la division inférieure.

Règlement : Tout cas litigieux sera examiné et solutionné par le comité de pilotage du CD 40.

Version MAJ: Janvier 2024